



Entreprise et pauvreté : qualification de la "double-peine" et enjeux pour les entreprises

Version préliminaire pour discussion

27 avril 2011

THE BOSTON CONSULTING GROUP

Rappel des objectifs : factueliser la "double-peine" et identifier les mécanismes sous-jacents

Contexte de l'étude

- **La société de consommation engendre des mécanismes qui pénalisent les consommateurs pauvres**
 - Existence de barrières à la consommation selon le niveau d'équipement du consommateur (e.g. en moyens de communication ou de paiement)
 - Réalisation d'arbitrages dans un contexte d'information incomplète ou imparfaite à la disposition du consommateur
 - Refacturation au consommateur des coûts induits, directs et indirects (e.g. coûts de gestion et de distribution, profil de risque...)
- **Ces mécanismes créent un effet "double-peine" pour les consommateurs pauvres, qui s'ajoute à leur capacité financière réduite**
 - *Ils ont un prix d'achat par unité de consommation supérieur à celui de consommateurs plus aisés*

Objectifs de l'étude

- **Construire une base de faits**
 - Explicitant et quantifiant les enjeux liés à la "double-peine"
- **Identifier les facteurs de "double-peine" et détailler les mécanismes sous-jacents**
 - Mettre en lumière les principaux facteurs de "double-peine"
 - Favoriser le développement de solutions de compensation ou d'annulation de la "double-peine"
- **Sensibiliser les entreprises à la notion de "double-peine" et engager la recherche de solutions**
 - Pertinence d'une communication plus large à discuter

Messages-clés sur la "double-peine" (1/2)

La France compte 3,5 millions de ménages (~8 millions de personnes) vivant sous le seuil de pauvreté, et qui ont une marge de manœuvre budgétaire quasi-nulle

- Définition INSEE du seuil de pauvreté : 60% du niveau de vie médian = ~13% de la population

Pour ces ménages, l'écart chaque mois entre la génération de dette et la capacité à épargner ou améliorer les conditions de vie se joue à quelques dizaines d'euros

- Avec la génération potentielle d'un mécanisme de spirale de dette
- Vs la possibilité d'épargner pour anticiper sur les aléas de la vie

Un facteur économique appelé "double peine" affecte ces ménages : En plus de subir un pouvoir d'achat plus faible, ils peuvent, sur certains types d'achat payer le même bien ou service plus cher par unité de consommation que le consommateur médian.

Les ménages pauvres subissent cette "double-peine" sur leurs principaux postes de dépenses

- 7 catégories de dépenses peuvent présenter plus de 10% de "double-peine" : assurance habitation, téléphonie prépayée, crédits (immobilier et consommation), santé, habitation (loyers du locatif privé, charges collectives)
- Avec au total 2.5 % de "double-peine" en moyenne sur leurs dépenses, et jusqu'à 8% pour certains profils de ménages

Les ménages s'adaptent à ces contraintes par un choix de non-consommation, par une dégradation des caractéristiques des produits ou services ou par un recours à l'endettement.

Messages-clés sur la "double-peine" (2/2)

La double peine est un effet collatéral d'une offre de biens et services construite pour la population médiane ou de classe supérieure. Elle est liée à différents facteurs non nécessairement exclusifs :

- Une structure de coût défavorable
- Une structure de prix défavorable
- La loi de l'offre et de la demande
- Un manque d'équipement ou un profil de risque défavorable
- Un recul insuffisant pour gérer une information difficile à obtenir, imparfaite, manquante ou asymétrique

Des systèmes compensatoires publics (e.g. aides sociales, CMU-C, tarifs "spécial RSA") existent sur certaines catégories de dépenses et permettent de réduire voire d'annuler la double-peine : logement, crédit immobilier, santé

Des leviers de compensation de la "double-peine" existent aussi au niveau des entreprises

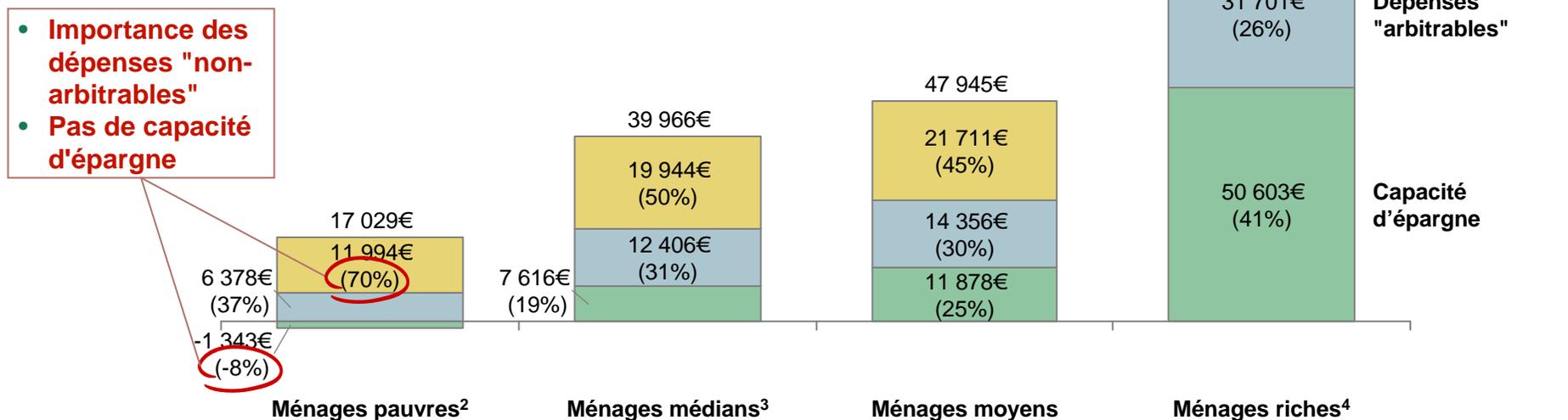
- Adaptation de l'offre "standard" (en termes de produit ou de politique de tarification) pour construire une offre qui ne pénalise pas les consommateurs pauvres
- Mise en place de solutions alternatives pour s'affranchir des barrières qui excluent les consommateurs pauvres de certaines offres
- Rôle d'information / conseil auprès des consommateurs pauvres pour aider l'adaptation de leur consommation à leur besoin

Cinq secteurs prioritaires ont été identifiés pour travailler sur les ébauches de solutions

- Logement, assurances, téléphonie mobile, crédit, santé

Les 3,5 millions de ménages pauvres se caractérisent par une marge de manœuvre budgétaire quasi-nulle

Affectation des revenus¹ du ménage par typologie de dépense
(% du revenu)



- Importance des dépenses "non-arbitrables"
- Pas de capacité d'épargne

1. Revenu total = revenus avant transferts + prestations sociales versées (les avantages sociaux en nature sont intégrés dans les dépenses)

2. Assimilés au premier décile de niveau de vie 3. Moyenne des 5^e et 6^e déciles 4. Assimilés au dernier décile de niveau de vie

Note: une capacité d'épargne négative correspond soit à une diminution des économies (liée aux cas de pauvreté temporaires e.g. étudiants, chômeurs), soit à une vie à crédit

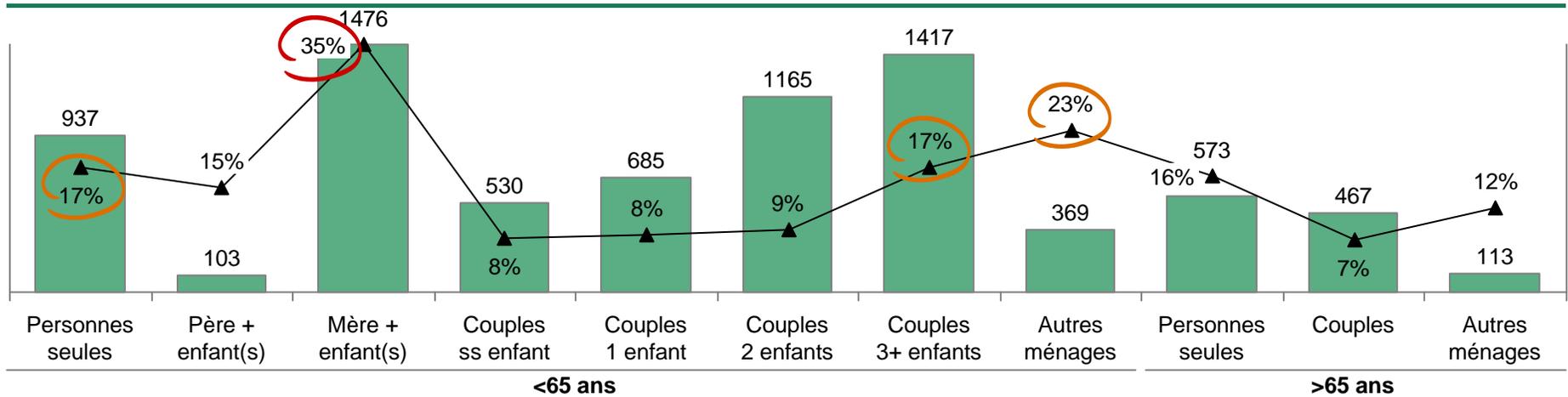
Source : INSEE (données 2006 – en cours d'actualisation) ; définition BCG des catégories de dépenses ; analyse BCG

Ces ~8 millions de personnes pauvres forment une population hétérogène

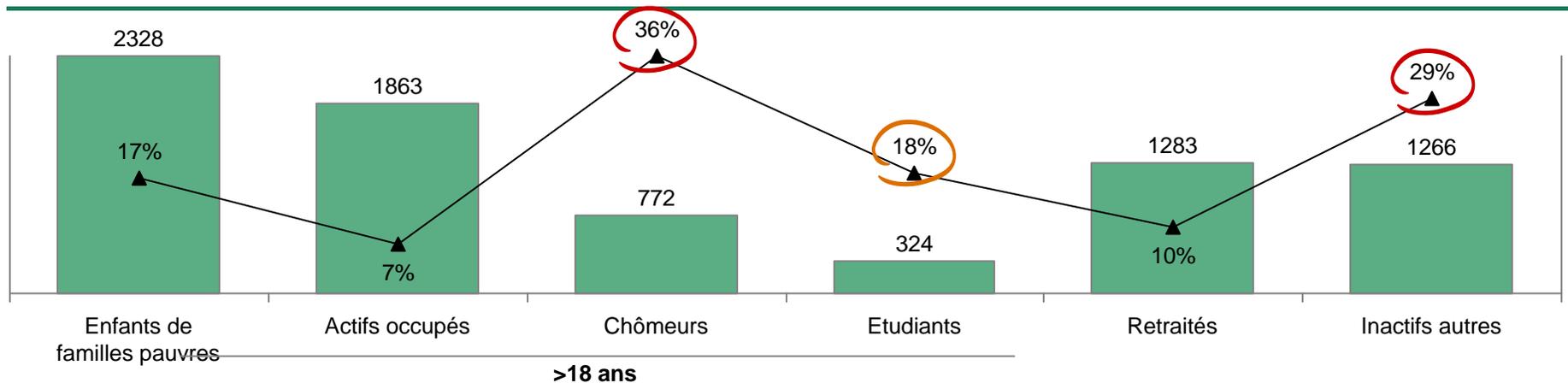
▲ Taux de pauvreté

■ Nombre de personnes pauvres (en '000)

Pauvreté selon la structure familiale



Pauvreté selon l'activité



Note : champ = personnes vivant en France métropolitaine dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante

Source : INSEE (données 2008) ; analyse BGC

La "double-peine" peut générer jusqu'à 8% de pénalité sur les dépenses contraintes & nécessaires d'un ménage pauvre



Familles A/A'



Famille B

2 cas particuliers,
mais pas si rares...



Famille C

Revenus annuels

40 000€ (~revenu médian)

Caractéristiques du ménage

- Locataires du privé (A) / propriétaires (A') d'un appart. de 3 pièces / 90 m² (chauffé au gaz) en banlieue
- Possèdent une voiture
- Prêts conso. à hauteur de 10 k€ de biens durables (entre autres)
- Mobiles² : forfaits 2 h/mois

18 500€ (proche du seuil de pauvreté)

- Locataires (parc locatif privé) d'un appartement de 2 pièces / 70 m² (chauffé au gaz) en banlieue
- Possèdent une voiture
- Prêts conso. à hauteur de 10 k€ de biens durables (entre autres)
- Mobiles² : 2 h/mois en cartes

18 500€ (proche du seuil de pauvreté)

- Propriétaires (crédit en cours) d'un appartement de 2 pièces / 70 m² (chauffé au gaz) en banlieue
- Pas de voiture
- Pas de prêt conso.
- Mobiles² : 2 h/mois en cartes

Coût unitaire (/an)

• Loyer	45€/ m ² (A)
• Gaz	84,9€/ MWh
• Assurance habit°	80€/ pièce
• Prêt immobilier	96€/ m ² (A')
• Prêts conso.	1041€/ N biens durables
• Téléphone mob.	15€/ heure
• Santé	389€/ soins réalisés

Coût unitaire (/an) "D^{ble}-peine"

52€/ m ²	+543 €
89,6€/ MWh	+32 €
96€/ pièce	+38 €
nc	-
1374€/ mêmes biens	+165 €
19€/ heure	+150 €
486€/ mêmes soins	+97 €

Coût unitaire (/an) "D^{ble}-peine"

nc	-
89,6€/ MWh	+32 €
96€/ pièce	+38 €
107€/ m ²	+822 €
nc	-
19€/ heure	+150 €
486€/ mêmes soins	+ 97 €

TOTAL +1 025 €

TOTAL 1 139€

• Dépenses contraintes & nécessaires

19 944€

• Dépenses arbitrables

12 406€

• Capacité d'épargne

7 616€

Actuel	Sans "d ^{ble} -peine" ¹
15 040€	14 016€ (+7.3%)
3 459€	3 459€
0€	1 025€

Actuel	Sans "d ^{ble} -peine" ¹
14 828€	13 689€ (+8.3%)
3 672€	3 672€
0€	1 139€

1. Si les coûts unitaires étaient les mêmes que ceux des familles A/A' 2. Possibilité d'avoir plusieurs abonnements par foyer

Note : les revenus des familles A' et B' ne leur permettent pas de prétendre aux tarifs sociaux gaz et électricité

Source : INSEE (données 2006-2008 – en cours d'actualisation) ; analyse BCG

La "double-peine" s'explique par 5 facteurs principaux

Ventilation entre les 2 causes de "double-peine" complexe sans une analyse détaillée avec les entreprises concernées

1 Structure de coût défavorable

- Coût unitaire pour l'entreprise supérieur pour les petites quantités consommées par les ménages pauvres

2 Structure de prix défavorable

- Mécanisme de tarification pénalisant pour les petites quantités consommées par les ménages pauvres, compte-tenu du mode d'allocation des coûts indirects

3 Loi de l'offre et de la demande

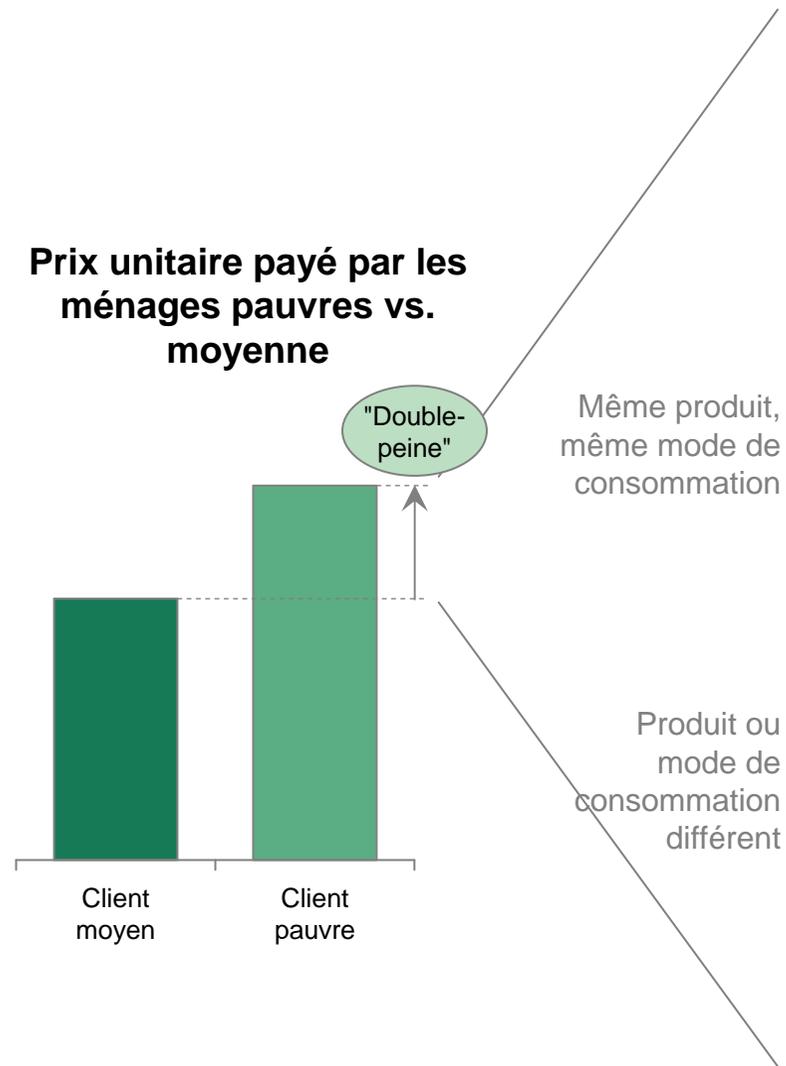
- Prix de marché unitaire supérieur pour les petites quantités consommées par les ménages pauvres

4 Manque d'équipement (e.g. voiture, internet, banque...) ou mauvais profil de risque

- Non-accès aux produits / offres plus économiques consommées par les autres clients

5 Recul insuffisant pour gérer une information difficile à obtenir, imparfaite ou manquante

- Réalisation de mauvais arbitrages



Avec un impact global de l'ordre de 4% sur les dépenses contraintes & nécessaires

Postes de dépenses étudiés	Poids dans la consom° des plus pauvres ¹	"Double-peine" moyenne	Commentaire
• Logement - loyers	21,9%	+8%	• "Double-peine" concentrée sur les locataires du parc privé (+15%)
• Logement - charges		+1%	• "Double-peine" sur les charges du parc social (+10%) et le gaz (+6%)
• Alimentation	15,4%	-	• "Double-peine" portant surtout sur la moindre qualité nutritionnelle
• Transport	9,4%	-	• L'éloignement fait partie d'un compromis avec le prix du logement
• Assurances	6,3%	+3%	• 20% sur l'assurance logement, qui représente ~15% de l'assurance
• Crédit	4,4%	+11%	• Exclusion progressive du crédit, sur-utilisation du crédit conso, financement de logements plus chers au m ²
• Communication	4,0%	+3.5%	• Lié à l'utilisation des cartes prépayées au-delà de 1h30 / mois
• Santé	2,6%	+20%	• "Double-peine" résultant d'une moins bonne couverture complémentaire
TOTAL	64,1%	+ 2,5% sur la dépense totale	soit + 4% sur les dépenses contraintes & nécessaires

**~500€ de "double-peine" annuelle
pour 3,5 millions de ménages**

Des leviers d'action pour l'entreprise existent pour chaque source de "double-peine"

Sources de "double-peine"	Leviers
<p>1 Structure de coût défavorable</p> <ul style="list-style-type: none"> Coût unitaire pour l'entreprise supérieur pour les petites quantités 	<p>Restructuration de l'offre via une approche "low cost", pour les petites quantités consommées</p> <ul style="list-style-type: none"> E.g. pour la téléphonie mobile : pas de terminal ou terminal recyclé, non-disponibilité de la plage 18-20h...
<p>2 Structure de prix défavorable</p> <ul style="list-style-type: none"> Mécanisme de tarification pénalisant pour les petites quantités, compte-tenu du mode d'allocation des coûts indirects 	<p>Ajustement de la politique de tarification, pour aboutir à un niveau de marge sur coûts directs par unité de consommation équivalent entre les clients pauvres et les autres clients</p>
<p>3 Loi de l'offre et de la demande</p> <ul style="list-style-type: none"> Prix de marché unitaire supérieur pour les petites quantités 	<p>Participation au développement d'une offre alternative et complémentaire</p>
<p>4 Manque d'équipement (e.g. voiture, internet, banque...) ou mauvais profil de risque</p> <ul style="list-style-type: none"> Nonaccès aux produits / offres plus économiques consommées par les autres clients 	<p>Développement d'une offre à accès élargi (e.g. forfait téléphonique sans engagement) ou d'une offre alternative</p> <p>Assistance aux consommateurs pauvres pour les aider à remplir les conditions d'accès (e.g. cautionnement, mise à dispo d'un accès internet)</p>
<p>5 Recul insuffisant pour gérer une information difficile à obtenir, imparfaite ou manquante</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation de mauvais arbitrages 	<p>Amélioration de la qualité de l'information</p> <p>Assistance aux consommateurs pauvres dans leurs arbitrages (e.g. choix du forfait téléphonique, du bon crédit...)</p>

5 secteurs prioritaires ont été identifiés pour initier le développement de solutions avec les entreprises

Postes de dépenses étudiés	Poids dans la conso. des plus pauvres ¹	Systèmes compensatoires	Leviers pour les entreprises
• Logement - loyers	12,8%	 Surcompensation par les aides au logement	 Développement d'offre alternative ou complémentaire
▶ • Logement - charges	9,1%	 Compensation partielle sur l'énergie via les tarifs sociaux	 Leviers sur le prix de l'énergie Peu de levier sur les charges collectives
• Transport	9,4%	 Subvention (voire gratuité) des transports en commun	NC
▶ • Assurances	6,3%	 Aucun identifié	 Leviers sur les prix et l'information / aides au choix
▶ • Crédit	4,4%	 APS pour le crédit immobilier	 Levier sur l'information / aides au choix
▶ • Communication	4,0%	 "Tarifs RSA" peu intéressants	 Leviers sur les prix et l'information / aides au choix
▶ • Santé	2,6%	 CMU, CMU-C, ACS, conventionnement, hôpital public	 Leviers sur les produits mal remboursés (optiques, prothèses)

1. Assimilés au 1^{er} décile de niveau de vie
 Source : INSEE (données 2006 – en cours d'actualisation) ; analyse BCG
 141800-40-Présentation double-peine-27avril11-MJa-Par-va2.ppt